

Février 2020

## Dates importantes

- ➔ 11 février : 19 h  
Conseil d'établissement
- ➔ 12 février : journée  
pédagogique
- ➔ 27 février : rencontre de  
parents
- ➔ 2 au 6 mars : semaine de  
relâche

## Bonne année 2020

Toute l'équipe-école de Victor-Thérien vous souhaite une excellence année 2020!

Santé, bonheur et plein de beaux moments vécus en famille, nous l'espérons, seront au rendez-vous!

L'année passe vite et nous voici déjà à la fin de la 2<sup>e</sup> étape. En effet, l'étape se termine le 19 février. Les bulletins vous seront acheminés par courriel.

## Rencontre de parents (27 février)

Pour ce qui est de la rencontre de parents prévue le 27 février, je vous rappelle que cette rencontre n'est pas obligatoire pour tous. Cette rencontre est habituellement réservée pour les élèves éprouvant des difficultés plus marquées à la mi-année et pour lesquels des ajustements sont à apporter. Ainsi, les enseignants vous feront parvenir une lettre de convocation dans les prochains jours afin de planifier l'horaire des rencontres.

## Habillement

Les élèves jouent à l'extérieur près d'une heure tous les jours. Il est important qu'ils s'habillent adéquatement. Il ne faut pas oublier les mitaines, tuques, cache-cou, bottes, salopettes de neige et un bon manteau. Il n'est pas rare que certains élèves aient les pieds mouillés. Il pourrait être une bonne idée de prévoir une paire de bas supplémentaire ! Bien que nos élèves (particulièrement les plus âgés) soient rébarbatifs au port des pantalons de neige et des bottes, il est important de les porter pour l'ensemble de la période hivernale et la période de dégel. Il est important tant au point de vue scolaire que parental d'exiger le port de vêtements adaptés aux conditions climatiques. De plus, nous insistons pour que vous étiquetiez les vêtements de vos enfants. Beaucoup de vêtements perdus et non réclamés se retrouvent à l'entrée de l'école. Lorsque le nom est sur un vêtement, il est remis directement à l'enfant. Notez que périodiquement, l'école fera don des objets non réclamés après avoir fait un rappel aux parents par courriel les invitant à réclamer les objets perdus.

---

# Déneigement et déglacage de la cour

---

Plusieurs parents nous ont signifié des craintes par rapport à la glace dans la cour d'école et ont demandé s'il est possible de faire un déglacage. Premièrement, il est important de clarifier ce qu'est un déglacage dans notre contexte.

En effet, une direction d'école peut demander 3 fois par année un déglacage de la cour de l'école. Cette opération consiste à épandre un mélange de sel et d'abrasifs sur une grande partie de la cour. Cette opération peut améliorer les conditions de celle-ci lorsque nous sommes en présence d'une mince couche de glace couvrant directement la zone asphaltée. Cette opération n'a pas d'effets positifs lorsque nous sommes en présence d'une épaisse couche de glace. Or, le contexte climatique montréalais comprend plusieurs épisodes de gels et de dégels provoquant ces couches de glace de plusieurs centimètres d'épaisseur. L'expérience des années passées a démontré l'inefficacité de cette mesure en plus d'amener un nouvel élément de dangerosité. En effet, de nombreux enfants ont vu leurs vêtements déchirés ou se sont infligé des blessures à cause des abrasifs sans que ceux-ci aient pu sécuriser les surfaces de jeux.

Nous avons également remarqué dans le passé que les zones déneigées avaient nettement plus tendance à accumuler une épaisse couche de glace alors que les espaces non déneigés restaient, somme toute, plus sécuritaires en accumulant une couche de neige durcie, mais moins glissante que la glace. C'est pourquoi nous avons décidé de modifier le plan de déneigement afin de limiter les espaces déneigés aux espaces nécessitant l'ouverture de portes et les accès au terrain de l'école.

Le personnel de l'école et du service de garde peut en tout temps limiter l'accès à une section de la cour qu'ils jugent trop dangereuse. Les opérations de déglacage pourront également être faites lorsque celle-ci apportera une réelle amélioration des conditions. De plus, nous nous réservons le droit de modifier les modalités et les types de jeux pratiqués sur la cour en fonction des conditions de la surface ou de garder les élèves à l'intérieur si la situation est trop dangereuse. Merci de votre compréhension.

---

# Retour des Boucleurs!

---



Comme vous le savez, d'importants travaux sont planifiés pour notre cour d'école. Ce projet n'aurait pas été possible sans l'implication directe d'un groupe de parents qui a amassé plus de 130 000 \$ à travers plusieurs activités de financement. Un volet important de cette campagne de financement consiste à la formation d'une équipe de cyclistes qui s'associe à l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie.

Cette année, votre directeur d'école Tomy-Jonathan Marcotte et 18 parents d'élèves vont parcourir au total 2565 km dans le cadre de la campagne de financement au profit du réaménagement de la cour d'école. Il s'agit d'une équipe motivée incluant plusieurs nouvelles recrues.

Cette année, pour arriver à atteindre ses objectifs, l'équipe de cyclistes travaille assidument pour préparer 2 événements rassembleurs afin de continuer d'encourager et promouvoir tout le mouvement entourant le vélo à l'École Victor-Thérien.

Voici les dates à inscrire dans vos calendriers :

- Vendredi 3 avril 2020 : 6<sup>e</sup> édition du Souper spaghetti
- Dimanche 3 mai 2020 : 2<sup>e</sup> édition du Rallye-Vélo

Venez visiter dans les prochaines semaines le site de l'École Victor-Thérien sur la plateforme de collecte de fonds du Grand Défi Pierre Lavoie :

[https://www.legdpl.com/la-boucle/fiche-dequipe?id\\_equipe=22361](https://www.legdpl.com/la-boucle/fiche-dequipe?id_equipe=22361)

Les boucleurs de Victor-Thérien sont en train de construire leurs profils et rédiger sur leurs motivations. Entre-temps, ils ont bâti un impressionnant plan pour commanditer leurs maillots de vélo et leurs événements. Plusieurs options sont possibles. Pour plus d'information, SVP contacter Amélie Dansereau par courriel : [amelie.dansereau@videotron.ca](mailto:amelie.dansereau@videotron.ca)